



مَدَنِي وَصِيَّتْ نَامَه (French)

MADANI VOLONTÉ

(Avec les règles relatives à l'enterrement et au linceul)



Traduit en français par:
Département de traduction (Dawate-e-Islami)

Shaykh-e-Tarjumat, Amir-e-Ahl-e-Sunnat,
Fondateur de Dawate-e-Islami, Allamah Mufti Muhammad Ali Nadwi
MOUHAMMAD ILYÂS
Attâr Qâdiri Razavi

مَدَنِي وَصِيَّتْ نَامَه

Madani Wasiyyat Namah

MADANI VOLONTÉ

(Avec les règles relatives à l'enterrement et au linceul)

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail : ✉ french.translation@dawateislami.net

Madanī Volonté

Une traduction française de “*Madanī Wasiyyat Namah*”



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2024 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Dhū al-Qa‘dah – 1445 AH – (Mai 2024)
Traduit par : Le département de traduction (Dawat-e-Islami)
Éditeur : Maktaba-tul-Madinah
Quantité : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail :** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone :** +92-21-34921389-93

🌐 **Web :** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ط وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ ط
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ ط بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez إِنْ شَاءَ اللَّهُ:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui Qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40*)

Note : Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

Table des matières

| | |
|--|----------|
| MADANI VOLONTÉ | i |
| (Avec les règles relatives à l'enterrement et au linceul)..... | i |
| Excellence de la Ṣalāt-'Alan-Nabī ﷺ..... | 1 |
| La Méthode d'inhumation et de mise en bière..... | 11 |
| Détails concernant les linceuls..... | 11 |
| La méthode de bain rituel pour les défunts | 12 |
| Méthode pour envelopper le cadavre d'un homme..... | 13 |
| Méthode pour envelopper le cadavre d'une femme | 13 |
| Enterrement après la prière funéraire * | 14 |

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ط وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى خَاتَمِ النَّبِيِّينَ ط
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ ط بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

Madanī Volonté

(Avec les règles relatives à l'enterrement et au linceul)

Peu importe à quel point Satan essaie de vous faire sentir paresseux, lisez ce livret en entier. Vous le trouverez profondément émouvant, vous sentirez son impact profond sur votre cœur, إِنَّ شَاءَ اللَّهُ عَزَّ وَجَلَّ.

Excellence de la Ṣalāt-'Alan-Nabī ﷺ

Le Bien-Aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a déclaré : “ Récitez la Ṣalāt sur moi, Allah عَزَّ وَجَلَّ vous enverra Sa miséricorde. ”

(Al-Kāmil li Ibn 'Adī, vol. 5, p. 505)

صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ

وَأَدْعَاةَ اللَّهِ! الْحَمْدُ لِلَّهِ عَلَى إِحْسَانِهِ! En ce moment, alors que je suis assis dans la mosquée sacrée du Bien-Aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ après la prière de fajr, j'ai eu le privilège d'écrire “ أَرْبَعِينَ ذَمًّا مِنْ الْمَدِينَةِ الْمُنَوَّرَةِ ” c'est-à-dire “ 40 volontés depuis Madīna-tul-Munawwarah ”.

Aujourd'hui, c'est mon dernier matin à Madīna-tul-Munawwarah وَأَدْعَاةَ اللَّهِ. Le soleil s'apprête à saluer le majestueux mausolée du Bien-Aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. Hélas ! Si je ne suis pas béni d'être enterré à Jannat-ul-Baqī' d'ici ce soir, je devrai quitter Madīnah. Les larmes me montent aux yeux et mon cœur est abattu.

*Afsos chand ghāriyān Ṭaybah kī reh gayī ḥayn
Dil mayn judāyī kā gham ṭūfān machā rahā ḥay*

*Hélas ! De mon séjour à Madīnāh, il ne reste que quelques instants
Le chagrin de la séparation provoque une tempête dans mon cœur*

Mon cœur s'affaïsse et mon sourire a disparu ! La pensée de la séparation avec Madīnāh m'a fait de la peine. Bientôt, je devrai quitter Madīnāh le cœur lourd. Les moments de deuil du départ de Madīnāh approchent à grands pas ! C'est comme si je me sentais comme un nourrisson qui est séparé des genoux de sa mère et qui continue à regarder en arrière avec des yeux nostalgiques, pleurant et désirant que sa mère le rappelle, le place sur ses genoux, le berce sur sa poitrine et l'endorme en lui chantant une berceuse.

*Mayn shikastāh dil liye baujhal qadam rakhtā ḥuwā
Chal paṛā ḥūn Yā Shaḥānshāh-e-Madīnāh al-wadā'*

*Je te dis adieu, ô roi de Madīnāh.
Je pars le cœur brisé et les pas lourds*

Le cœur brisé, je rédige aujourd'hui mes **40 volontés** qui s'adressent à tous les frères et sœurs de Dawat-e-Islami. Ma descendance et les autres membres de ma famille devraient également prêter attention à ces volontés.

Si seulement je peux être béni par le martyr à l'ombre du dôme vert et des minarets de Madīna-tul-Munawwarah en regardant le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. Et si seulement j'ai la chance d'être enterré à Jannat-tul-Baqī'. Sinon, hélas, où que je sois prédestiné à être...

1. Si on me trouve en train de prendre mes derniers souffles, accomplissez tous les rites conformément à la Sounnah. Tournez mon visage vers la sainte Qibla et lisez-moi la Sourate Yāsīn. Continuez à réciter le

Kalimah Ṭayyibaḥ à haute voix jusqu'à ce que mon âme en partance vienne sur ma poitrine.

2. Après que mon âme ait quitté mon corps, accomplissez tous les rites conformément à la Sounnah, par exemple en vous hâtant de m'envelopper avec le linceul et de procéder à l'enterrement ; car retarder ces choses afin de rassembler un grand nombre de personnes n'est pas la Sounnah. Les règles décrites dans la partie IV du livre *Bahâr-e-Sharî'at* doivent être appliquées. En particulier, il est fortement recommandé d'éviter de faire des Nauḥā (c'est-à-dire de se lamenter), car c'est un acte Ḥarām qui mène en Enfer.
3. La taille de la tombe doit être conforme à la Sounnah. Faire un Laḥad comme il est Sounnah. ¹
4. Faites des murs en terre dans la tombe sans utiliser de briques cuites au feu. Toutefois, s'il est inévitable de faire des murs en briques à l'intérieur de la tombe, plâtrez les parois intérieures avec de la boue.
5. Si possible, récitez la Sourate Yāsīn, la Sourate Al-Mulk et le Durood-e-Tāj et soufflez sur la face intérieure des dalles.
6. Achetez le linceul conformément à la Sounnah avec mon propre argent. Si je suis sans ressources, achetez-le avec l'argent Ḥalāl d'un musulman sunnite qui a des croyances correctes.
7. Un frère en Islam barbu et portant le turban, qui suit fermement la Sounnah, devrait me donner le Ghushl (bain rituel) conformément à la

¹ Il existe deux types de tombes : (1) le type de cercueil (2) le Laḥad. Pour faire un Laḥad, une tombe est d'abord creusée et ensuite, une planche est faite dans le bas du mur droit vers la Qibla pour y placer le cadavre. Creuser une Laḥad est une Sounnah. Si le sol est propice, le Laḥad doit être creusé, mais si le sol est mou, il n'y a pas de mal à préparer une tombe de type cercueil. Le fossoyeur peut suggérer que la dalle soit placée en position inclinée après avoir placé le corps dans la tombe, mais vous ne devez pas l'écouter.

Sounnah. (Je considérerai comme un manque de respect le fait qu'un Sayyid donne le Ghusl à mon corps sale).

8. Pendant le Ghusl, le Satr-e-'Awrat doit être couvert correctement. Si deux châles bruns ou de toute autre couleur sombre sont enroulés autour du corps, du nombril jusqu'au bas des genoux, le risque que la forme du Satr soit exposée sera probablement éliminé. Toutefois, l'eau doit couler sur chaque partie du corps, y compris sur chaque cheveu, de la racine à l'extrémité.
9. Si le linceul est humidifié par le Zamzam ou par une eau de Madīnaḥ ou des deux, ce sera un privilège pour moi. Si seulement un Sayyid Sāhib orne ma tête d'un 'imāmah (turban vert) ! ²
10. Après le Ghusl, écrivez “ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط ” avec le doigt de la Shaḥādaḥ (c'est-à-dire l'index de la main droite) sur le front avant de recouvrir le visage dans le linceul.
11. De la même manière, écrivez (صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْكَ وَأَبِيهِ وَسَلَّمَ) لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ مُحَمَّدٌ رَسُوْلُ اللهِ sur la poitrine.
12. Et, près du cœur, écrivez “ (صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْكَ وَأَبِيهِ وَسَلَّمَ) يَا رَسُوْلَ اللهِ ”.
13. Sur la partie du linceul située entre le nombril et la poitrine, écrivez :
يَا إِمَامَ أَحْمَدَ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ، يَا إِمَامَ أَبِي حَنِيفَةَ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ، يَا عَوْثَ أَعْظَمَ دَسْتَكْبِرَ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ
et يَا شَيْخَ ضِيَاءِ الدِّينِ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ avec l'index de la main droite.

² Seuls les savants en islam et les saints peuvent être enterrés la tête portant le 'imāmah. Il est interdit d'enterrer un défunt ordinaire avec un 'imāmah autour de la tête.

14. Inscrivez “مَدِينَتَهُ مَدِينَتَهُ” sur la partie du linceul allant du nombril à la tête (à l'exclusion de la partie qui restera sous le dos). N'oubliez pas ! Tout cela sera écrit avec l'index de la main droite sans utiliser de stylo ou d'encre, etc. Si seulement un Sayyid écrivait tout cela.
15. Placez les graines de dattes de Madīnah sur mes yeux.
16. Conformez-vous à tous les Sunan pertinentes lorsqu'on porte le cercueil (c'est-à-dire, le cadre sur lequel le défunt est porté lors des funérailles).
17. Dans le cortège funèbre, tous les frères en Islam devraient réciter la Na'at “*Kā'bay kay Badr-ud-Dujā Tum pay Karōṣon Durūd*” écrit par l'Imām Aḥmad Razā Khān عَلَيْهِ رَحْمَةُ الرَّحْمٰنِ . (D'autres Na'ats peuvent également être récitées, mais seulement celles écrites par les savants de Ahl As-Sounnah).
18. La prière funéraire devra être dirigée par n'importe quel savant Sunnīte ayant des croyances correctes et pratiquant, ou par n'importe quel frère en Islam conforme à la Sounnah, ou par n'importe lequel de mes fils, s'il en est capable. Toutefois, je souhaite que le Sādāt-e-Kirām soit privilégié.
19. Si seulement les Sādāt-e-Kirām m'abaissaient dans la tombe avec leurs mains bénies, me laissant à la merci de اَرْحَمُ الرَّحِمِيْنَ³ !
20. Faites un espace en forme d'arche dans le mur de la tombe orienté vers la Qibla vers le visage, et placez-y un 'Aḥd Nāmah écrit par un certain frère en Islam qui suit la Sounnah. Placez également l'empreinte sacrée des chaussures bénies du Prophète Bien-Aimé صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, la

³ C'est-à-dire Le Plus Miséricordieux de tous ceux qui font miséricorde.

photo du Dôme vert, la Shajarah, Naqsh-e-Ĥarkarah et d'autres Tabarrukat (c'est-à-dire des reliques sacrées).

21. Si seulement je puisse être enterré à Jannat-tul-Baqi' ! Sinon, enterrez-moi dans le voisinage d'un Bien-Aimé d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Si ce n'est pas possible non plus, alors enterrez-moi là où les frères en Islam le souhaitent, mais ne m'enterrez pas dans un terrain saisi, car il est Ĥarām de le faire.
22. Faites l'appel à la prière près de ma tombe.
23. Si seulement un Sayyid Sahib puisse pratiquer le Talqīn ! ⁴

⁴ **L'excellence du Talqīn** : Le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ Lorsque votre frère musulman meurt et que vous l'enterrez, l'un d'entre vous doit se tenir à la tête de la tombe et dire : “ Ô fils/[fille] d'untel ! ” Il écouterait mais ne répondra pas. Dites à nouveau : “ Ô fils/[fille] d'untel ! ”. Il se tiendra droit. Dites encore une fois : “ Ô fils/(fille) d'untel. ” Il dira : “ Conseillez-moi. Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ vous fasse miséricorde. Mais vous ne l'entendrez pas. Alors vous dites :

أَذْكُرُ مَا خَرَجْتَ عَلَيْهِ مِنَ الدُّنْيَا : شَهَادَةً أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ (صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ). وَأَنَّكَ رَضِيتَ بِاللَّهِ رَبًّا وَبِالْإِسْلَامِ دِينًا وَبِمُحَمَّدٍ (صَلَّى اللهُ تَعَالَى عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ) نَبِيًّا وَبِالْقُرْآنِ إِمَامًا

Traduction : Rappelle la (croissance) avec laquelle tu as quitté le monde, c'est-à-dire, en attestant que nul n'est digne d'adoration en dehors d'Allah عَزَّوَجَلَّ et que Muhammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur distingué et Son Prophète, et que tu étais satisfait d'Allah عَزَّوَجَلَّ comme étant Rab (Créateur), de l'Islam comme étant ta religion, de Muhammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ comme étant ton Prophète et du Saint Coran comme étant ton Imām.

Munkar et Nakir se tiendront la main et diront : “ Allons-y, il ne sert à rien de s'asseoir à côté de celui à qui les gens ont enseigné la réponse. ” Quelqu'un demanda au Prophète Bien-Aimé et béni صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, “ Si nous ne connaissons pas le nom de sa mère, (alors) ? ”. Le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ répondit : “ Référez-vous à Ĥawwā (رَضِيَ اللهُ عَنْهَا). ”

(*Ṭabarānī Kabīr*, vol. 8, p. 250, *Hadith* 7979)

Note : Au lieu de “ fils d'untel ”, mentionnez le nom du défunt avec le nom de sa mère, par exemple : “ Ô Muhammad Ilyās, fils d'Amīnah ”. Si vous ne connaissez pas le nom de la mère du défunt, mentionnez le nom de Ĥawwā (رَضِيَ اللهُ عَنْهَا) à la place. Effectuez le Talqīn en arabe uniquement.

24. Après mon enterrement, si possible, ceux qui m'aiment devraient s'asseoir autour de ma tombe pendant 12 jours ou au moins 12 heures, et continuer à faire plaisir à mon cœur en récitant le Saint Coran, les Na'ats, le Ḥamd et la Ṣalāt-'Alan-Nabī صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. **إِنْ شَاءَ اللهُ عَزَّوَجَلَّ** Je m'habituerai à ma nouvelle demeure. Accomplissez la prière en congrégation pendant cette période ainsi qu'à toutes les autres occasions.
25. Si j'ai des dettes, etc., remboursez-les avec mes propres biens. Au cas où je ne laisse aucun bien, ma descendance, si elle est vivante, ou un autre frère en Islam devrait payer la dette, me faisant ainsi une faveur. Allah **عَزَّوَجَلَّ** vous accordera une grande récompense. (Faites l'annonce suivante dans divers Ijtimā'āt (rassemblements) : *Si Muhammad Ilyas 'Attar Qadiri a blessé les sentiments de quelqu'un ou violé les droits de quelqu'un, veuillez lui pardonner. S'il doit de l'argent à quelqu'un, etc., contactez immédiatement ses héritiers ou pardonnez-lui.*
26. Si l'invocation du pardon et du Īṣāl-e-Ṣawāb m'est transmise de manière abondante et permanente, ce sera une grande bienveillance à mon égard.
27. Chacun doit rester ferme à la doctrine d'Ahl As-Sounnah basée sur les véritables enseignements islamiques de l'Imām Ahl As-Sounnah Maulānā Shāh Imām Aḥmad Razā Khān **عَلَيْهِ رَحْمَةُ الرَّحْمٰن**.
28. Évitez la compagnie des bigots religieux ⁵, car leur compagnie est un obstacle majeur à une bonne fin et mène à la destruction dans l'au-delà.
29. Tenez-vous à la Sounnah et à la dévotion envers le Bien-Aimé et béni Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ.

⁵ C'est-à-dire ceux qui ont des croyances corrompues

30. Ne faites jamais preuve d'insouciance en accomplissant les actes obligatoires tels que les prières quotidiennes, les jeûnes du Ramadan, la Zakāt, le Hajj, les autres Wājibāt (actes obligatoires) et les Sounnahs.
31. **VOLONTÉ IMPORTANTE:** Restez toujours fidèles au Markazī Majlis-e-Shūrā de Dawat-e-Islami. Suivez toutes les instructions de ses membres ainsi que de tous les Nigrān (responsables) qui sont conformes à la Shari'ah. J'en ai assez que quiconque s'oppose à la Shūrā ou à tout autre frère responsable de Dawat-e-Islami sans Shar'i autorisation, quel que soit son degré de parenté avec moi.
32. Chaque frère en Islam devrait prendre part à la visite de la région pour l'appel à la droiture au moins une fois par semaine du début à la fin, et devrait voyager avec un Madanī Qāfilaḥ au moins pendant 3 jours chaque mois, 30 jours tous les 12 mois et au moins 12 mois en continu dans sa vie. Afin d'atteindre la constance dans un caractère réformé, les frères en Islam devraient remplir quotidiennement le livret de “ Les Actes Pieux ” et le soumettre à leur responsable concerné chaque mois.
33. Continuez à diffuser le message de la Sounnah et de la dévotion au Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ dans le monde.
34. Continuez à lutter contre les fausses croyances, les mauvaises actions, l'amour déraisonnable pour le monde, les gains Ḥarām et les modes interdites, etc. De plus, continuez à appeler les gens vers la droiture avec sincérité et douceur.
35. Évitez de vous mettre en colère et d'être de mauvaise humeur ; sinon, il vous sera difficile d'accomplir les services religieux.
36. C'est une Madani demande à mes héritiers d'éviter de gagner des richesses mondaines grâce à mes livres et à mes cassettes de discours.
37. Suivez les règles de la Shari'ah concernant mon héritage.

38. J'ai pardonné d'avance à toute personne qui m'a insulté, m'a fait du mal, m'a blessé ou m'a fait de la peine.
39. Personne ne doit se venger de ceux qui me font du mal.
40. Si quelqu'un me martyrise, je lui ai pardonné personnellement mes droits. Je demande également à mes héritiers de pardonner à mon assassin. Si, en vertu de l'intercession du Prophète de Miséricorde, l'Intercesseur de la oumma صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, je bénéficie d'un grand privilège le jour du Jugement, إِنْ شَاءَ اللهُ عَزَّ وَجَلَّ, j'emmènerai même mon assassin au Paradis, à condition qu'il soit mort en tant que musulman.

(Si mon martyre a lieu, ne provoquez aucune violence et ne lancez aucun appel à la protestation. Si une “ grève ” aboutit à la lapidation des magasins, des véhicules et des autres biens des musulmans et les oblige à cesser leurs activités, aucun Mufti de l'Islam ne peut déclarer permises de telles violations des droits des personnes. Ce type de grève est un acte *Ḥarām* menant à l'Enfer).

Que le Très Miséricordieux Allah عَزَّ وَجَلَّ me pardonne, moi qui suis un grand pécheur, par l'entremise de Son Bien-Aimé et Béni Rasūl صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. Yā Allah عَزَّ وَجَلَّ ! Tant que je serai en vie, garde-moi attaché à l'amour du Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ et au souvenir de Madīnah. Que je continue à appeler les gens à la droiture ! Que je sois béni par l'intercession du Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ et par le pardon ! Que je sois béni par la proximité de Ton Prophète Bien-Aimé صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ à Jannat-ul-Firdaus ! Si seulement je reste absorbé dans la contemplation du Prophète Béni صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. Yā Allah عَزَّ وَجَلَّ ! Envoie d'innombrables *Ṣalāt* et *Salām* sur Ton Prophète Bien-Aimé et béni صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ et pardonne à tout son oummaḥ.

اٰمِيْنُ بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيِّينَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

*Yā Ilāhī jab Razā khuwāb-e-girān say sar uihāye
Dawlat-e-baydār-e-'ishq-e-Mustafa kā sāth hō*

Les “ *Madanī Volontés* ” ont été publiées pour la première fois à Madīna-tul-Munawwarah au mois de Muḥarram-ul-Ḥarām, 1411 de l'Hégire (1990). Par la suite, Elles ont été modifiées de temps à autre et sont aujourd'hui publiées avec d'autres modifications.

10 Jumādal Oolā, 1434 AH
23 mars 2013

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

La Méthode d'inhumation et de mise en bière

Linceul Masnūn ⁶ pour homme : (1) Lifāfāh (2) Izār (3) Qamīş

Linceul Masnūn pour femme : En plus des trois parties susmentionnées, le linceul de la femme contient deux autres parties : (4) Couvre-poitrine, (5) couvre-chef.

(Comme les femmes, l'hermaphrodite au sexe ambigu doit également être enveloppé de cinq vêtements. Cependant, un linceul en soie ou teint avec du carthame ou du safran n'est pas autorisé pour un tel hermaphrodite.)
(D'après : *Bahār-e-Sharī'at*, vol. 1, p. 817, 819 ; *'Ālamgīrī*, vol. 1, p. 160, 161)

Détails concernant les linceuls

1. **Lifāfāh :** Le châle Lifāfāh doit être un peu plus long que la taille du défunt afin de pouvoir être noué aux deux extrémités.
2. **Izār :** Il doit être aussi long que la taille du défunt, du sommet de la tête aux pieds. En d'autres termes, l'Izār doit être aussi petit que le Lifāfāh, dans la mesure où la partie du Lifāfāh a été nécessaire pour le nouer aux deux extrémités.
3. **Qamīş :** Identique devant et derrière, le Qamīş doit être suffisamment long pour couvrir la zone du corps allant du cou jusqu'à un peu en dessous des genoux. Il doit être sans manches et sans fentes latérales. Le Qamīş masculin doit être fendu horizontalement, tandis que le Qamīş féminin doit être fendu verticalement.
4. **Couvre-poitrine :** Il doit être suffisamment long pour couvrir la zone du corps allant des seins au nombril, de préférence jusqu'aux jambes. ⁷

⁶ C'est-à-dire conformément à la Sounnah

⁷ **Note :** On achète généralement un linceul prêt à l'emploi. Il n'est pas nécessaire qu'il corresponde à la hauteur du corps selon la taille Masnūn. Il peut également être si grand qu'une

La méthode de bain rituel pour les défunts

Déplacez l'encens odorant ou l'encens brûlant autour de la planche de bain 3, 5 ou 7 fois. Allongez le défunt sur la planche comme dans la tombe. Couvrez le corps du nombril jusqu'à un peu en dessous des genoux (de nos jours, le défunt est couvert d'un châle blanc pendant le bain, ce qui expose le Satr. Utilisez donc un morceau de tissu épais de couleur brune ou foncée afin que le Satr ne soit pas exposé à cause de l'humidité. Il est même préférable que le tissu soit plié en deux).

En recouvrant sa main d'un morceau de tissu, la personne qui donne le bain doit d'abord laver les deux organes excréteurs du défunt. Ensuite, elle effectue le Wuḍū du défunt comme pour la prière, c'est-à-dire qu'elle lave le visage 3 fois, les bras y compris les coudes 3 fois, humidifie la tête (c'est-à-dire qu'elle effectue le Mash) et lave les pieds jusqu'aux chevilles 3 fois. Le Wuḍū du défunt ne comprend pas le lavage des mains jusqu'aux poignets, le rinçage de la bouche et le lavage du nez. Il faut plutôt mouiller du coton et nettoyer les dents, les gencives, les lèvres et les narines avec. Lavez ensuite les cheveux de la tête et la barbe.

Ensuite, le défunt étant allongé sur le côté gauche, versez de l'eau tiède (de préférence de l'eau bouillie avec des feuilles de baies) de la tête aux pieds, de telle sorte que l'eau coule jusqu'à la planche. Puis, en allongeant le défunt sur le côté droit, versez de l'eau de la même manière. Faites ensuite asseoir le défunt en soutenant son dos et passez doucement la main sur la partie inférieure de son ventre. Si quelque chose est excrété, lavez-le. Il n'est pas nécessaire de répéter le Wuḍū et le Ghusl. À la fin, versez trois fois de l'eau mélangée à du camphre de la tête aux pieds. Séchez délicatement le corps avec un morceau de tissu propre. Verser de l'eau une fois sur tout le corps

partie est gaspillée. Il est donc conseillé de découper soigneusement le linceul dans le rouleau de tissu en fonction des besoins.

est Farḍ et la verser trois fois est Sounnah. (N'utilisez pas d'eau en excès lorsque vous baignez le défunt. N'oubliez pas que dans l'au-delà, vous aurez un examen de comptes pour chaque goutte d'eau).

Méthode pour envelopper le cadavre d'un homme

Déplacez l'encens parfumé brûlant autour du linceul 1, 3, 5 ou 7 fois. Puis étalez les morceaux du linceul de manière à ce que le Lifāfaḥ soit étalé en premier, puis l'Izār par-dessus et enfin le Qamīṣ. Placez le défunt dessus et faites-lui porter le Qamīṣ. Appliquez ensuite du parfum sur la barbe (s'il n'y a pas de barbe, appliquez-le sur le menton) et sur tout le corps. Appliquez du camphre sur les parties du corps posées à terre pendant le Sajdaḥ (dans la prière), c'est-à-dire, le front, le nez, les mains, les genoux et les pieds. Enveloppez ensuite l'Izār du côté gauche d'abord, puis du côté droit. À la fin, enveloppez le Lifāfaḥ d'abord du côté gauche, puis du côté droit, de manière à ce que le côté droit reste sur le dessus. Attachez ensuite le linceul aux deux extrémités, c'est-à-dire, du côté de la tête et du côté des pieds.

Méthode pour envelopper le cadavre d'une femme

Après avoir fait porter le Qamīṣ à la défunte, diviser ses cheveux en deux parties et les placer sur le Qamīṣ sur la poitrine. Placez le couvre-chef sous le dos et remontez-le jusqu'à la poitrine, en couvrant la tête avec comme un voile de visage. Sa longueur doit être inférieure à la moitié du dos et sa largeur doit aller d'un lobe d'oreille à l'autre. Certaines personnes se couvrent la tête avec le couvre-chef de la même manière que les femmes utilisent des foulards sur leur tête de leur vivant ; ceci est contraire à la Sounnah. Enveloppez ensuite l'Izār et le Lifāfaḥ comme décrit

précédemment. À la fin, étalez le couvre-poitrine sur la zone allant des seins aux jambes et attachez-le avec de la ficelle. ⁸

Enterrement après la prière funéraire *

1. Il est Mustahab de placer la bière du côté de la Qibla de la tombe afin que le défunt puisse être descendu dans la tombe du côté de la Qibla. Il ne faut pas faire entrer le défunt (dans la tombe) par le côté de la tête après avoir placé le cercueil au pied de la tombe. ⁹
2. Selon les besoins, deux ou trois personnes (de préférence pieuses et fortes) doivent descendre dans la tombe. Le corps d'une femme doit être descendu par ses Maḥārim. S'ils ne sont pas présents, les proches peuvent le faire, et s'ils ne sont pas présents non plus, on peut demander à des personnes pieuses de le faire. ¹⁰
3. Une fois le corps de la femme descendu dans la tombe, gardez-le couvert d'un châle, à moins que des dalles ne soient posées.
4. Lisez cette invocation lors de la descente du défunt dans la tombe :

بِسْمِ اللَّهِ وَبِاللَّهِ وَعَلَى مِلَّةِ رَسُولِ اللَّهِ ¹¹

5. Allongez le défunt sur son côté droit et faites-lui faire face à la Qibla. Détachez les ficelles du Lifāfah. Même s'il n'est pas détaché, il n'y a pas de mal à cela. ¹²

⁸ De nos jours, le Lifāfah est placé à la fin du linceul d'une femme. Il n'y a pas de mal à cela, mais il est préférable de placer le couvre-poitrine à la fin.

⁹ Baḥār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 844.

¹⁰ Fatāwā 'Ālamgīrī, vol. 1, p. 166

¹¹ Tanvīr-ul-Abṣār, vol. 3, p. 166

¹² Fatāwā 'Ālamgīrī, vol. 1, p. 166 ; Jauḥarāh, p. 140

6. Fermez la tombe avec des briques non cuites.¹³ Si le sol est mou, il est permis d'utiliser des planches.¹⁴
7. Mettez ensuite de la terre dans la tombe. Il est Mustaḥab de mettre la terre trois fois du côté de la tête en utilisant les deux mains. En mettant la terre la première fois, dites ¹⁵ **وَمِنْهَا خَلَقْنَاكُمْ**, la deuxième fois dites ¹⁶ **وَ مِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً أُخْرَى**, et la troisième fois dites ¹⁷ **فِيهَا نُعِيدُكُمْ**. Maintenant, mettez le reste de la terre avec une bêche, etc.¹⁸
8. Il est Makrouh de mettre de la terre en plus grande quantité que celle qui a été sortie lors du creusement de la tombe.¹⁹
9. La tombe doit être inclinée comme une bosse de chameau. Ne la faites pas à quatre coins (de nos jours, les tombes à quatre coins, souvent faites de briques, etc. sont préparées quelques jours après l'enterrement ; cela devrait être évité).²⁰
10. La tombe doit avoir une hauteur d'environ 20,32 centimètres ou un peu plus.²¹

¹³ Il est interdit d'utiliser des briques cuites dans la partie intérieure de la tombe, mais de nos jours, il est d'usage de construire des murs cimentés et d'utiliser des dalles pour fermer la tombe. Par conséquent, les parties des murs cimentés et des dalles qui resteront à l'intérieur de la tombe doivent être plâtrées de boue. Qu'Allah **عَزَّوَجَلَّ** protège les musulmans des effets du feu.

اٰمِيْنُ بِجَاوِحَاتِمِ السَّبِيْحِيْنَ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

¹⁴ Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 844.

¹⁵ **Traduction** : Nous vous avons créés de la terre même.

¹⁶ **Traduction** : Et nous vous y retournerons.

¹⁷ **Traduction** : Et vous en ressusciterez.

¹⁸ Jauharah, p. 141

¹⁹ Fatāwā 'Ālamgīrī, vol. 1, p. 166

²⁰ Rad-dul-Muḥtār, vol. 3, p. 169

²¹ Ibid, p. 168

11. Asperger d'eau la tombe après l'enterrement est une pratique Sounnah. ²²
12. Après l'enterrement, il est permis d'asperger de l'eau pour une plante, etc.
13. Certaines personnes aspergent d'eau la tombe de leur parent par pure formalité et sans but réel, ce qui est Isrāf et inadmissible. Il est indiqué à la page 373 du volume 9 de *Fatāwā Razawiyyāh* : Verser de l'eau inutilement sur la tombe est un gaspillage d'eau, ce qui n'est pas permis.
14. Après l'enterrement du défunt, il est Mustaḥab de réciter de **الْمَّ** à **مُفْلِحُونَ** par le côté de la tête de la tombe et de **أَمَّنَ الرَّسُولُ** jusqu'à la fin de la Sourate par le côté des pieds. ²³
15. Faire le Talqīn (sa méthode est décrite dans la note de bas de la page 6).
16. Il est préférable de placer des fleurs sur la tombe car elles glorifieront Allah **عَزَّوَجَلَّ** tant qu'elles resteront fraîches, faisant ainsi le bonheur du défunt. ²⁴
17. Faites l'Adhan en vous tenant près du côté de la tête de la tombe et en faisant face à la Qibla. ²⁵

²² Fatāwā Razawiyyāh (référéncé), vol. 9, p. 373

²³ Jauharah, p. 141 ; Bahār-e-Sharī'at, vol. 1, p. 846.

²⁴ Rad-dul-Muḥtār, vol. 3, p. 184

²⁵ Tiré de : Fatāwā Razawiyyāh (référéncé), vol. 5, p. 370

أَعِدُّوا لَهُمْ نَارًا كَثِيرًا وَامْتَلُوا بِهَا صُفُوفًا كَثِيرًا وَاصْبِرُوا عَلَىٰ آلِهَتِكُمْ إِنَّهُمْ أَنَا بَعْدَ مَا نُنَازِعُ فِيهِمْ آلَ إِبْرَاهِيمَ الَّذِينَ كَفَرُوا وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٢٤﴾

Afin de devenir un musulman pieux qui accomplit la prière

Passer toute la nuit dans les rassemblements hebdomadaire de Dawate-Islami inspirés de la Sounnah afin d'obtenir la satisfaction d'Allah ﷻ et avec de bonnes intentions. Afin d'apprendre les Sounnahs prenez l'habitude de voyager 3 jours en Madani Qafilah chaque mois avec les dévôts du Prophète, de remplir le livret des bonnes actions chaque jour en faisant l'examen de conscience et de le soumettre au responsable désigné le premier jour de chaque mois.

Mon Madani objectif : « Je dois tenter de me rectifier et de rectifier les gens du monde entier, *أَنْ يَتَّخِذُوا مِنِّي حِزْبًا*. Afin de nous rectifier, nous devons agir selon le livret des actions pieuses et pour tenter de rectifier les gens du monde entier, nous devons voyager en Madani Qafilahs, *جَزَاءً لِّكَ عِبْرًا*.



Islami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagaran
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan
UAN: +92 21 111 25 26 92 | Ext: 7213

Web: www.maktabatulmadinah.com | E-mail: feedback@maktabatulmadinah.com